Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ACCUEIL DES REQUERANTS D'ASILE

Réaction aux événements de Vugelles-La Mothe

Même si le choix de Vugelles-la-Mothe par la FAREAS était inopportun dans son ampleur, le Conseil d'Etat souligne que le projet de la FAREAS d'installer un centre d'hébergement pour requérants dans cette commune a donné lieu à des dérapages inadmissibles et à une hostilité hors du commun de la part d'une partie de la population. La libre expression des opinions ne saurait s'accommoder de pareils dérapages que le Conseil d'Etat tient à condamner.

Le propriétaire de " La Source " ayant renoncé à louer le bâtiment, le projet de la FAREAS n'est plus d'actualité, de ce seul fait.

Cet épisode douloureux a jeté une lumière crue sur les difficultés que rencontre la FAREAS à assumer sa mission. Jusqu'ici, Vaud a organisé l'accueil des requérants, obligation confédérale, en misant sur la bonne volonté des communes. Ce système est à bout de souffle. C'est pourquoi, et comme le Grand Conseil l'a récemment recommandé, les services du DIRE ont accéléré l'examen d'un système contraignant et géographiquement plus équitable de répartition des requérants. Ce nouveau système devrait être présenté rapidement.

Dans l'intervalle et pour aider la FAREAS à assumer son mandat, le DIRE a pris des contacts afin d'identifier un certain nombre de nouveaux lieux d'accueil potentiels.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 17 février 2003

Pierre Chiffelle, conseiller d'Etat, 021 316 40 00 Chantal Tauxe, déléguée à la communication du DIRE, 079 678 39 10